

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 57 (1919)  
**Heft:** 25

**Artikel:** Soirée bellettrienne  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-214793>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

— Puisque l'est dinche, l'est fini po vo rasa  
lou restou et vos laissou tel que !

Et lou carabinier-barbié n'a pas volliu contin-  
nuu et fazei mena de pléi bagadzou, quand lou  
capitaine Besson que ne poâvè pas restâ dinche  
lei de : la permechon est accordaïe, ma pè la  
force.

On chondze coumein l'an rizu dé la farce, le  
fin da 76 ! — MÉRINE.

**En revenant des frontières.** — Que le temps  
aurait paru long à nos braves troupiers s'ils n'a-  
vaient eu dans la poche le charmant *Chansonnier militaire* du capitaine Cerf. Il publie aujourd'hui,  
par les soins de la maison Fœtisch frères, S. A., un  
supplément à son chansonnier, supplément qui  
porte le titre de : *En revenant des frontières*. Le  
capitaine Cerf estime, et il a raison, que si l'on a  
chantu au cantonnement et dans les colonnes de  
marche, il ne convient pas de rester bouche close  
maintenant qu'on est revenu chez soi. Et quelles  
jolies chansons il nous offre : *En revenant de guerre*,  
*Trois jeunes soldats*, ou *En passant par la Lorraine*. D'autres comme *Le retour au chalet*, *la Poya, Là-haut sur la montagne*, évo-  
quent nos Alpes neigeuses. Puis ce sont des chan-  
sons d'amour : *La Chevrière*, *Lucas*, *Les Lilas*,  
et même de petits romans, des ballades, *La cour-  
rageuse amante* ou *Quand Madelon*, qui était la  
chanson favorite des légionnaires suisses. Ce petit  
recueil porte à 112 le nombre des chants recueillis  
par le capitaine Cerf.

#### COINS DE CHEZ NOUS

##### Le chalet de la Mathoulaz

Un correspondant de la *Feuille d'Avis de Sainte-Croix* lui écrit :

Les troupeaux viennent de monter aux al-  
pages; les pâturages sont de nouveau ani-  
més par le son des clochettes et les meu-  
gements des vaches. Quelles délices d'aspirer à  
pleins poumons l'air pur des sommets ! Quel  
plaisir de rencontrer un chalet hospitalier où  
l'on puisse trouver un repos réconfortant, sans  
avoir besoin d'exhiber cartes de pain, de beurre  
ou de lait !

Mais, direz-vous, où y a-t-il de tels chalets ?  
Nous en connaissons un, pas très éloigné, pos-  
sédant une vue superbe et dont l'accès n'est pas  
du tout difficile ; il possède même le téléphone,  
ce qui vous permet d'annoncer votre arrivée et  
de commander votre dîner, surtout si vous êtes  
nombreux ; ou bien d'y retenir une chambre  
pour y passer quelques journées dans le plus  
agréable repos. Il s'appelle *La Mathoulaz*.  
Situé sur le flanc sud du Mont-Suchet, à 1187  
mètres d'altitude, on peut y arriver de trois,  
voire même de quatre côtés différents.

Les jeunes, dont les jarrets sont d'acier et qui  
ont les poumons solides, feront l'ascension du  
Suchet, puis dévalant par des sentiers rapides,  
en fort peu de temps, ils seront sur le pâturage  
de la Mathoulaz.

D'autres, au lieu de passer par la cime du  
Suchet, contourneront sa base ; du chalet de la  
Sagne, ils iront à la Poyettaz et de là, en suivant  
la route, ou en prenant à travers les pâ-  
tures, arriveront facilement à destination. Le  
troisième chemin, plus court encore, passe par  
la Combettaz, arrive à la Côtelette, puis de l'en-  
droit où la route cesse, il faut descendre environ  
50 mètres à travers bois pour retrouver une  
route nouvelle qui, en quelques minutes vous  
amène directement au chalet de la Mathoulaz.

Eh bien, il y a encore la ressource du chemin de  
fer que l'on peut prendre jusqu'à Six-Fontaines.  
Il sera surtout utilisé pour le retour.

Amis des joyeuses parties de montagne, n'ou-  
bliez pas le chalet de la Mathoulaz. M.

**Le bon moyen.** — Très occupé à son bureau,  
M. X. est soudain appelé au téléphone par sa  
femme, pour une futilité.

Après avoir patiemment écouté pendant un  
quart d'heure, M. X. appelle un de ses em-  
ployés et, lui mettant le récepteur en mains :

— Tenez, lui dit-il à voix basse, prenez ma  
place. Pas besoin de causer. Toutefois, si l'on

vous demandait : « Es-tu toujours-là, mon ami ? »  
vous répondriez : « Oui, ma chère Amélie ! »

#### 12 Feuilleton du CONTEUR VAUDOIS

### LA MAISON DU CHAT-QUI-PELOTE

PAR

HONORÉ DE BALZAC

Le soir, quand le salon meublé de choses très  
cossues, pour se servir de l'expression de Guilla-  
ume, fut désert; pendant que madame Guillaume  
s'en allait de table en cheminée, de candélabre en  
flambeau, soufflant avec précipitation les bougies,  
le brave négociant, qui savait toujours voir clair  
aussitôt qu'il s'agissait d'affaires ou d'argent, attira  
sa fille Augustine auprès de lui; puis, après l'avoir  
prise sur ses genoux, il lui tint ce discours :

— Ma chère enfant, tu épouseras ton Sommer-  
vieux, puisque tu le veux; permis à toi de risquer  
ton capital de bonheur. Mais je ne me laisse pas  
prendre à ces trente mille francs que l'on gagne à  
gâter de bonnes toiles. L'argent qui vient si vite  
s'en va de même. N'ai-je pas entendu dire ce soir à  
ce jeune écervelé que si l'argent était rond, c'était  
pour rouler ! S'il est rond pour les gens prodigues,  
il est plat pour les gens économies qui l'empilent et  
l'amassent. Or, mon enfant, ce beau garçon-là parle  
de te donner des voitures, des diamants ? Il a de  
l'argent, qu'il le dépense pour toi ! *bene sit !* Je n'ai  
rien à voir. Mais quant à ce que je te donne, je  
ne veux pas que des écus si péniblement ensachés  
s'en aillent en carrosses ou en colifichets. Qui dé-  
pense trop n'est jamais riche. Avec les cent mille  
écus de sa dot on n'achète pas encore tout Paris. Tu as  
beau avoir à recueillir un jour quelques centaines  
de mille francs, je te les ferai attendre, sarpejeu !  
le plus longtemps possible. J'ai donc attiré ton  
prétendant dans un coin, et un homme qui a mené la  
faillite Lecoq n'a pas eu grande peine à faire con-  
sentir un artiste à se marier séparé de biens avec  
sa femme. J'aurai l'œil au contrat pour bien faire  
stipuler les donations qu'il se propose de te consti-  
tuer. Allons, mon enfant, j'espère être grand-  
père, sarpejeu ! je veux m'occuper déjà de mes  
petits-enfants : jure-moi donc ici de ne jamais rien  
signer en fait d'argent que par mon conseil ; et si  
j'allais trouver trop tôt le père Chevel, jure-moi de  
consulter le jeune Lebas, ton beau-frère. Promets-  
moi.

— Oui, mon père, je vous le jure.

A ces mots prononcés d'une voix douce, le vieil-  
lard bâisa sa fille sur les deux joues. Ce soir-là,  
tous les amants dormirent presque aussi paisible-  
ment que monsieur et madame Guillaume.

Quelques mois après ce mémorable dimanche, le  
maître-autel de Saint-Leu fut témoin de deux mari-  
ages bien différents. Augustine et Théodore s'y  
présentèrent dans tout l'éclat du bonheur, les yeux  
pleins d'amour, parés de toilettes élégantes, atten-  
dus par un brillant équipage. Venue dans une  
bonne remise avec sa famille, Virginie, donnant le  
bras à son père, suivait sa jeune sœur humble-  
ment et dans de plus simples atours, comme une  
ombre nécessaire aux harmonies de ce tableau.

Monsieur Guillaume s'était donné toutes les peines  
imaginables pour obtenir à l'église que Virginie  
qui faisait, disaient-ils, le mariage le plus solide,  
et restait fidèle au quartier; tandis qu'ils lanc-  
èrent quelques brocards suggérés par l'envie sur  
Augustine qui épousait un artiste, un noble; ils  
ajoutèrent avec une sorte d'effroi que, si les Guillaumes  
avaient de l'ambition, la draperie était per-  
due. Un vieux marchand d'éventails ayant dit que  
ce mange-tout-là l'aurait bientôt mise sur la paille,  
le père Guillaume s'applaudit *in petto* de la pru-  
dence qu'il avait mise dans la rédaction des con-  
ventions matrimoniales.

Le soir, la famille se sépara après un bal somptueux,  
suivi d'un de ces soupers plantureux dont le souvenir commence à se perdre dans la génération  
présente. Monsieur et madame Guillaume restèrent  
dans leur hôtel de la rue du Colombier où la noce  
avait eu lieu. Monsieur et madame Lebas ren-  
tournèrent dans leur remise à la vieille maison de  
la rue Saint-Denis, pour y diriger la nauf du Chat-

qui-pelote. L'artiste, ivre de bonheur, prit entre ses  
bras sa chère Augustine, l'enleva vivement quand  
le coupé arriva rue des Trois-Frères, et la porta  
dans son élégant appartement.

La fougue de passion que possédait Théodore fit  
dévorer au jeune ménage près d'une année entière  
sans que le moindre nuage vint altérer l'azur du  
ciel sous lequel ils vivaient. Pour eux, l'existence  
n'eut rien de pesant. Théodore répandait sur cha-  
que journée d'incroyables *fioriture* de plaisirs. Il  
se plaisait à varier les emportements de la passion,  
par la molle langueur de ces repos où les âmes  
sont lancées si haut dans l'extase qu'elles semblent  
oublier l'union corporelle. Incapable de réfléchir,  
l'heureuse Augustine se prêtait à l'allure ondu-  
leuse de son bonheur. Elle ne croyait pas faire en-  
core assez en se livrant toute à l'amour permis et  
saint du mariage. Simple et naïve, elle ne connaissait  
ni la coquetterie des refus, ni l'empire qu'une  
jeune demoiselle du grand monde se crée sur un  
mari par d'adroits caprices. Elle aimait trop pour  
calculer l'avenir, et n'imaginait pas qu'une vie si  
délicieuse pût jamais cesser. Heureuse d'être alors  
tous les plaisirs de son mari, elle crut que cet inex-  
tinguible amour serait toujours pour elle la plus  
belle des parures, comme son dévouement et son  
obéissance seraient un éternel attrait. Enfin, la fé-  
licité de l'amour l'avait rendue si brillante, que sa  
beauté lui inspira de l'orgueil et lui donna la con-  
science de pouvoir toujours régner sur un homme  
aussi facile à enflammer que monsieur de Som-  
mervieux. Ainsi son état de femme ne lui apporta  
d'autres enseignements que ceux de l'amour.

Au sein de ce bonheur, elle resta l'ignorante pe-  
tite fille qui vivait obscurément rue Saint-Denis, et  
ne pensa point à prendre les manières, l'instruc-  
tion, le ton du monde dans lequel elle devait vivre.  
Ses paroles étaient des paroles d'amour, elle y dé-  
ployait bien une sorte de souplesse d'esprit et une  
certaine délicatesse d'expression; mais elle se ser-  
vait du langage commun à toutes les femmes quand elles se trouvent plongées dans une passion  
qui semble être leur élément. Si, par hasard, une  
idée discordante avec celle de Théodore était ex-  
primée par Augustine, le jeune artiste en riait  
comme on rit des premières fautes que fait un  
étranger, mais qui finissent par fatiguer s'il ne se  
corrige pas.

(4 suivre)

**La Patrie suisse.** — Le n° 671 (11 juin) de la *Pa-  
trie suisse* vient de nous parvenir avec une riche  
et belle collection d'illustrations et d'articles : por-  
trait du juge fédéral Georges Favey; inauguration  
du sentier du Rhône; course de côte Gilly-Bur-  
tigny; raid Paris-Genève de l'aviateur Durafour;  
château de Zizers, où vit en exil Louis de Bavière;  
le colonel Edouard Wildbolz, dont la presse s'est  
beaucoup occupée ces derniers temps; le 1<sup>er</sup> juin à  
Genève; concours de trottinettes, à Lausanne;  
congrès international féministe, à Zurich; le Dom  
et le Tschchorn, vus d'un aéroplane; la Fanfare  
municipale de Genève à Lausanne; la Fête des  
Jeunesse genevoises à Avully, tel est le sommaire  
de ce numéro.

**Soirée bellettrière.** — Le grand succès de sa  
soirée de mercredi, à la Maison du Peuple, a engagé  
la Société de Belles-Lettres à la répéter ce soir, sa-  
amedi. La revue : « Chic... la paix colle », très spiri-  
uelle, très amusante, légèrement frondeuse, a été  
chaleureusement applaudie. On a aussi beaucoup  
goûté la joyeuse comédie de Meilhac et Halévy :  
« Le petit hôtel », admirablement interprétée.

**Royal-Biograph.** — Depuis hier, nouveau pro-  
gramme de gala, au Royal Biograph. « Le charme »  
est une pièce à grand spectacle, étrangement pas-  
sionnante. L'interprétation a été confiée à Francesca  
Bertini, la célèbre tragédienne. La mise en scène et  
les décors sont princiers. « La muraille qui pleure »,  
une mélancolique légende. Enfin, pour compléter,  
deux très bonnes actualités : « L'inauguration du  
monument du Centenaire du Valais », à Sion, le 9  
juin 1919; « Le transfert des restes de Miss Cavell  
en Angleterre », 13 mai 1919. Comme on le voit, le  
Royal Biograph détient un record de présentation  
d'actualités. Malgré l'importance de ce programme,  
le prix des places n'a pas augmenté.



Julien MONNET, éditeur responsable.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE ALBERT DUPUIS